ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 42615

Texte de la question

M. Malek Boutih attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la question particulière de la société CAFPI, courtier en crédits immobiliers et société dont le siège se trouve à Sainte-Geneviève-des-Bois en Essonne, rencontrant actuellement un litige l'opposant à l'URSSAF concernant le modèle économique de l'entreprise. Il aurait aimé savoir, de manière générale, quelles clarifications seront apportées au statut juridique entourant les mandataires intermédiaires en opérations de banque et service de paiement. Cependant, compte tenu de l'urgence à sauver des emplois il lui est apparu nécessaire de la saisir directement de ce dossier afin que ses services puissent apporter leur concours à la résolution de cette situation particulière.

Données clés

Auteur : M. Malek Boutih
Circonscription : Essonne (10e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 42615
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 novembre 2013, page 11895